

Bibliothèque numérique

medic@

**Winsback, E.. Notice nécrologique sur  
Pierre Richet**

S.l., 1868.  
Cote : 90945



**(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)**  
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/histmed/medica/cote?90945x26x07>

# NOTICE NÉCROLOGIQUE

SUR

## M. PIERRE RICHET

Par M. le Docteur E. WINSBACK

Secrétaire Général.

Extrait de l'*Exposé des Travaux de la Société des Sciences médicales de la Moselle*, année 1867-1868.

DEPOT LEGAL

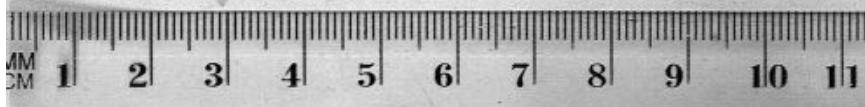
Moselle

27/11/68

MESSIEURS,

Pendant un grand nombre d'années, nous avons vu suivre très-assidûment nos séances par un vieillard à l'air doux et calme, plein d'amérité, prenant rarement la parole surtout dans les dernières années, témoignant cependant, par une attention soutenue, de l'intérêt qu'il prenait à vos travaux et à vos discussions. Tous les membres de la Société, les plus âgés et les plus jeunes, lui témoignaient un respectueux attachement, et plusieurs, sans en savoir le pourquoi, se sentaient attirés vers lui. C'est qu'il joignait à la majesté de l'âge celle des malheurs noblement supportés ; c'est qu'il avait traversé dans le cours de sa carrière des jours pleins de douleur et de souffrances, sans que son âme en ait été abattue, sans que son cœur en ait été aigri ; et puis des jours meilleurs ayant

1



lui sur sa tête blanche, il était venu simple, affable, et toujours laborieux, continuer et finir au milieu de nous sa studieuse carrière. Vous avez tous reconnu M. Richet.

Votre secrétaire général, Messieurs, à qui, par une pieuse et noble inspiration, vous avez attribué la tâche de conserver par une notice nécrologique le souvenir des membres que nous perdons, et d'étendre ainsi notre confraternité au delà de la tombe, regretté bien vivement aujourd'hui de n'avoir pu donner qu'un temps très-limité à la vie de M. Richet. Plus il avançait dans l'étude de cette vie, plus il y trouvait de charme, et il aurait été heureux, si des occupations trop multipliées n'y avaient mis obstacle, de la rendre plus digne de vous et du confrère qu'elle est destinée à honorer. Telle qu'elle est cependant, il vous la présente avec quelque confiance, non pas pour la part qui lui revient dans ce travail, mais pour celle qu'y a prise un collaborateur très-bien renseigné et qui n'est autre que M. Richet lui-même. Je dois vous dire en effet que notre confrère a laissé sur l'époque de sa vie la plus accidentée des souvenirs pleins d'intérêt, qu'a bien voulu me confier M. Richet, ancien pharmacien à Metz, en qui revivent les qualités et les vertus de son frère que nous honorons aujourd'hui.

Ces souvenirs assez étendus (le manuscrit forme trois cahiers de près de cent pages in-folio chacun), ont été pour moi une mine précieuse où je ne me suis pas fait faute de puiser; mais l'intérêt soutenu que m'a offert leur lecture, les qualités littéraires dont vous pourrez juger tout à l'heure, l'utilité qu'ils peuvent avoir au point de vue historique et moral, me font croire qu'il y aurait autre chose à en faire que d'en publier des fragments, et je pense qu'il y aurait fort peu de retouches à y mettre pour les livrer à l'impression et en faire un ouvrage d'une lecture fort attrayante. Je les comparerais volontiers, sous certains rapports, aux romans nationaux et

patriotiques qu'ont publiés dans ces dernières années, avec un si grand et si légitime succès, MM. Erekmann-Chatrian. La principale différence qu'on y pourrait trouver c'est que les souvenirs de M. Richet ne présentent pas cette affectation de simplicité qu'on trouve parfois dans les auteurs que je viens de citer ; qu'on ne s'étonne pas d'ailleurs qu'un rapprochement flatteur puisse être fait entre des romans et des souvenirs biographiques, car tous ceux qui ont lu *Le Conscrit de 1813*, et les autres romans de la même série, savent que les auteurs en choisissant la forme de mémoires biographiques se sont efforcés de serrer de très-près la vérité historique et morale. D'un autre côté, la vie de M. Richet a été semée d'aventures si extraordinaires qu'on pourrait prendre ses souvenirs pour un roman, si d'ailleurs on n'y trouvait d'un bout à l'autre les caractères de la plus franche sincérité, de l'exactitude la plus rigoureuse.

M. Richet (Pierre), né à Metz le 7 octobre 1791, était fils d'un aubergiste ; son père, bien qu'il eut une très-nombrueuse famille, ne négligea point l'instruction de ses enfants (il en avait huit) ; un chanoine qui demeurait dans le voisinage de ses parents fut chargé des études du jeune Pierre. Mais, en ces temps agités, on ne pouvait étudier bien longtemps sans que le rappel du tambour ne vint bientôt troubler le silence favorable à l'étude, et jeter les jeunes esprits dans une belliqueuse agitation. Les parents, pour l'ordinaire, étaient loin de partager l'enthousiasme des jeunes gens. Le père de M. Richet, qui redoutait vivement de voir son fils obligé de porter le sac du soldat, imagina de lui faire suivre les cours que faisaient alors à l'hôpital militaire plusieurs professeurs distingués et dévoués à la tête desquels se trouvait M. Ibrelisle père. Ce n'est pas ici le lieu de dire combien de jeunes chirurgiens militaires furent formés par les soins de ce professeur savant et bon, dont le

souvenir a été rappelé si souvent dans vos annales. Mais je puis répéter une fois de plus qu'il fit à son jeune élève (M. Richet n'avait pas encore 14 ans lorsqu'il lui fut confié) un excellent accueil.

Puis que survint-il? Je laisse la parole à M. Richet, en vous citant d'assez longs extraits de ses souvenirs:

« Sur la fin de 1807, lorsque Napoléon préparait son expédition sur l'Espagne, le ministre de la guerre donna ordre au chirurgien en chef de l'hôpital militaire de Metz (M. Ibrelisle), de désigner par la voie d'un concours, les élèves qui seraient jugés capables d'être envoyés comme sous-aides aux armées. Cet ordre, qui nous fut communiqué à l'amphithéâtre à la suite d'une leçon d'anatomie, fit sensation. Nous étions près de cent; chacun brûlait du désir de partir, mais il s'en fallait de beaucoup que tous fussent en mesure de concourir.

» Je comptais déjà plus de trois ans d'étude, mais je n'avais pas encore atteint ma dix-septième année, et sans l'encouragement de notre professeur, je n'aurais osé me faire inscrire. Vingt-deux d'entre nous furent admis au concours qui eut lieu quelques jours plus tard; j'obtins un fort bon rang, et le 14 janvier 1808, je fus, ainsi que cinq de mes camarades, appelé à l'hôtel-de-ville, où le maire, M. le baron Marchant, nous remit à chacun une commission de chirurgien sous-aide pour des régiments provisoires faisant partie du corps d'observation des côtes de l'Océan, avec ordre de rejoindre immédiatement à Bayonne..... Ce magistrat, en nous félicitant du succès que nous venions d'obtenir, nous fit une courte allocution dans laquelle il nous peignit, avec des couleurs un peu exagérées, la brillante perspective qui s'ouvrait devant nous. Parmi les heureux se trouvaient un de mes amis intimes (Corbassière) et un de mes proches parents (Bultingaire). Je dis parmi

les heureux, car alors c'était réellement un bonheur pour les jeunes gens d'aller prendre part à nos guerres. Chacun avait l'ambition de ne pas rester étranger aux brillantes luttes de l'époque, chacun voulait sa part de l'immense gloire que Napoléon faisait refléter sur les armées françaises. »

Le voyage que raconte alors M. Richet, ne présenta point d'incidents extraordinaires : on y voit déjà quel plaisir, quel bonheur il éprouve à la rencontre de gens de connaissance, et avec quelle gratitude il conserve le souvenir de ceux qui lui ont rendu quelque service.

A l'arrivée à Bayonne, le régiment était déjà parti, et nos jeunes sous-aides durent le suivre avec la plus grande rapidité possible.

La frontière est franchie, et nos jeunes gens, qui ont encore toute l'insouciance et la légèreté de leur âge, acquerront assez vite de l'expérience et de la maturité.

« Nous nous réunimes, pour continuer notre voyage, à un employé d'administration, homme d'un âge mûr, qui avait déjà fait les campagnes de 1793 à 1795 en Espagne, qui parlait un peu la langue du pays et qui promettait de nous être utile. Ce fut pour nous une Providence.

» Ce qu'il y avait de pénible dans notre nouvelle position, c'étaient les soins à donner à notre subsistance ; une des qualités essentielles de militaires en campagne est, dit-on, de savoir se faire vivre, et, grâce à notre nouveau compagnon, nous fûmes bientôt pénétrés de ce grand principe.

» A peine arrivés aux lieux d'étapes, il fallait, sans prendre le temps de se délasser, courir chez les autorités pour obtenir des billets de logement et des bons de vivres, puis chercher le pain d'un côté, la viande de l'autre, les

légumes, le vin, etc., et enfin accommoder tout cela. C'était bien pénible pour des jeunes gens qui jusque-là n'avaient été occupés que de leurs études ; mais toujours notre excellent cicérone prenait la plus grande part de cette besogne, il était pour nous plein de sollicitude et nous aidait sans cesse de ses conseils. Connaissant le caractère espagnol, il cherchait à nous mettre en garde contre les dangers que notre légèreté et notre inexpérience ne manquaient pas de nous susciter. Nous n'avions encore fait que cinq à six étapes ensemble, quand je lui fournis, pour mon compte, l'occasion de justifier ses pressentiments.

» C'est à tour de rôle que chacun de nous était chargé d'apprêter les aliments. Ce jour-là c'était à moi de faire mes preuves, j'entrais en fonction. Dans toutes les maisons de cette partie de l'Espagne, il y a une pièce principale qui est pour ainsi dire l'unique chez les gens peu aisés, et qui sert à tout.

» C'est la cuisine, c'est le salon, c'est la chambre à coucher, c'est le boudoir ; enfin c'est là que se passe une grande partie de la vie espagnole. C'est un carré plus ou moins grand, dont le centre est occupé par le foyer, prenant jour au faite du bâtiment, où il se termine par une ouverture qui transmet la fumée au dehors et qui en retour permet aux rayons lumineux de pénétrer dans cette sorte de bouge, pour l'ordinaire dépourvu de croisées. Autour de ce foyer sont rangés des bancs en maçonnerie sur lesquels s'étendent de vieilles peaux de moutons ; là pendant que les uns font la cuisine, les autres se chauffent, dorment, silent le parfait amour, savourent la cigarette. Tous s'ensument à l'unisson. J'avais, dis-je, ce jour-là, l'emploi de cuisinier, et trouvais tout naturel de m'occuper en faisant le pot au feu d'une jeune personne fort égrillarde, qui était venue prendre place à côté de moi et qui riait aux éclats en entendant les doux propos

que je m'efforçais de lui faire comprendre dans une langue qui m'était encore bien étrangère.

» A l'aide d'un dictionnaire dont je m'étais muni avant de passer la frontière, je lui débitais sans la moindre conséquence quelques mots de galanterie qui sonnèrent mal aux oreilles d'un grand jeune homme à face anguleuse, au teint jaune, revêtu d'un uniforme, et qui, comme moi et mes compagnons, avait pris place au foyer domestique.

» Ce mal-avisé, que je sus plus tard être le fiancé de la belle biseyenne, allait par un coup de stylet mettre fin à cet innocent badinage, quand notre employé d'administration, qui avait l'œil au guet, l'arrêta vivement en lui faisant comprendre qu'il n'y avait rien de sérieux dans le jeu qui lui déplaisait, et lui montrant tout le danger qu'il courrait en se portant à une voie de fait à mon égard. Puis s'adressant à moi, notre excellent guide me réitera les conseils qu'il nous avait déjà donnés, en y ajoutant quelques commentaires dont je le remerciai, en lui promettant d'en faire mon profit.

Le récit du voyage marqué de mille incidents se continue : tantôt ce sont des bourrasques, des tempêtes ; il faut lutter contre le froid et la neige ; se garer des précipices qui bordent la route. Une fois, notre imprudent sous-aide descend dans un abîme en partie rempli de neige, pour courir à la recherche de son tricorne emporté par un coup de vent. Il s'épuise en efforts inouïs pour gravir la pente escarpée qui lui fera regagner la route, et quand il y est parvenu, accablé, il est dans l'impossibilité de continuer sa marche. Un mot de remerciement en passant au général de brigade Mouton qui, en lui donnant une place dans sa voiture, lui permit de rejoindre ses compagnons de route.

» Nous trouvons ensuite des observations pleines de finesse sur les habitudes, les mœurs et le caractère des Espagnols.

Il y a un portrait des femmes et des hommes de ce pays délicieusement peint, et je résiste à grand peine au désir de vous le citer.

Mais nous sommes encore en voyage et j'ai hâte d'arriver.

C'est à Burgos que fut rejoint le 8<sup>e</sup> régiment provisoire auquel notre héros était attaché. Le colonel Pichery, auquel il alla faire visite, ayant à peine secoué la poussière du voyage, ne peut s'empêcher de témoigner son inquiétude et sa surprise en raison de son jeune âge. « J'avoue, dit M. Richet, que ma petite taille, ma figure imberbe et mon air enfantin, n'étaient pas faits pour inspirer beaucoup de confiance. Je cherchai à rassurer mon chef en lui disant que j'avais plus de trois ans d'études, que j'étais sorti un des premiers du concours, que j'avais déjà l'habitude du service et que j'espérais bien qu'il n'aurait pas à se plaindre de la manière dont je remplirais mes devoirs. Après un long entretien, il parut satisfait et me congédia fort poliment.

Et c'est ce jeune homme, Messieurs, qui a tant de droiture et de bonne volonté, mais en même temps si peu d'expérience, que nous voyons entrer dans une périlleuse carrière, à qui l'on donne presqu'immédiatement la responsabilité d'un service de trois cents malades, et qui va bientôt se trouver en proie à d'horribles calamités. Vous l'entendiez, il n'y a qu'un instant, dire avec quel enthousiasme il était parti pour être, lui aussi, de cette glorieuse armée française que Napoléon conduisait de capitale en capitale, et qu'illuminait une auréole de splendeur.

Bientôt vous l'entendrez, revenu de ses illusions, ayant échappé au mirage trompeur qui abuse de loin, porter sur la guerre et ses calamités un jugement tout contraire.

Disons aussi de suite qu'il sut les supporter avec une si noble fermeté, avec tant de grandeur d'âme, qu'il fut vrai-

ment digne du titre de héros que je lui accordais tout à l'heure.

A Burgos son régiment ne demeura que quelques jours, mais y laissa trois cents hommes atteints de la gale, et M. Richet fut laissé seul, dans cette ville, comme officier de santé chargé de les guérir.

Un assez grand nombre d'incidents ont marqué son séjour dans cette ville, je n'en rapporterai qu'un qui dépeint sa délicatesse et sa loyauté. « Le droguiste, qui fournissait les médicaments, vint un jour me faire visite, et, après un court préambule, il chercha à me démontrer qu'il était tout naturel que je retirasse, de la mission qui m'était confiée, tous les avantages possibles. Il m'offrait de surcharger mes bons et de partager avec lui les bénéfices que cette fraude, qu'il qualifiait de fort innocente, nous procurerait. C'était, me disait-il avec le ton de la persuasion, une chose bien simple et bien naturelle qui pouvait se faire sans le moindre inconvénient, et qui ajouterait à mes appointements qu'il ne trouvait pas assez élevés. Quoique bien jeune, je m'étais déjà fait une idée assez exacte du juste et de l'injuste, du bien et du mal. On m'avait, dès mon enfance, inculqué des principes d'une sévère probité, qui me servirent à repousser avec énergie les perfides insinuations de mon visiteur. Je lui exprimai toute l'indignation que son offre offensante me faisait éprouver, et je n'en entendis plus parler. »

Un autre incident, une querelle survenue avec des militaires espagnols, fournit à M. Richet l'occasion de montrer son courage. Malgré la réserve de nos compatriotes vis-à-vis des espagnols leurs hôtes, des scènes de ce genre étaient fréquentes, et rarement elles se terminaient sans effusion de sang. Dans la plupart des avanies qui arrivaient aux Français, les prêtres étaient ou acteurs ou instigateurs. Il faut

croire qu'à cette époque une partie au moins du clergé espagnol était bien corrompue, car M. Richet, si bienveillant en général pour tout le monde, en parle avec le plus profond dégoût.

Arrivé à Burgos dans les premiers jours de février de l'année 1808, notre collègue y demeura jusqu'à la fin de mars. A ce moment tous ses hommes étant guéris, il partit avec eux pour Madrid, et dans ce voyage il fut encore exposé, à cause de son inexpérience, à être massacré, car il s'était aventuré seul dans un village, ce qui était fort dangereux ; cela ne l'empêche pas de faire avec beaucoup d'humour le récit de ses aventures. De son arrivée devant Madrid, de son campement dont il fait une description fort agréable, je ne dirai rien, car il faut que je me hâte ; je ne puis cependant passer sous silence une rencontre qu'il nous rapporte en ces termes :

• On nous accordait facilement la permission d'aller à Madrid, et je ne tardai pas à en profiter. Un jour que j'y allai pour affaire de service, je fus bien agréablement surpris par la rencontre d'un de nos professeurs de l'école de Metz, M. Gorey, qui venait comme médecin en chef de l'armée d'Espagne. Il m'engagea à l'aller voir, et me fit fort bon accueil. Un peu plus tard, par un sentiment de sollicitude et de bienveillance pour moi, et avec mon agrément, il me mit en réquisition pour l'hôpital général de Madrid. C'était un moyen de me faire rompre avec la vie oisive des camps, et de me faire reprendre les cours de mes études. Malheureusement mon chirurgien-major, qui était arrivé depuis peu et qui m'avait pris en affection, ne trouva pas cet arrangement de son goût, et prit prétexte des besoins du service pour me retenir près de lui. Ce contre temps eut sur mon avenir une grande influence. »

La haine des Espagnols, sourde jusque-là, et qui n'avait

encore donné lieu qu'à des assassinats isolés, éclata dans la journée du 2 mai par une révolte générale. La répression fut prompte et sévère. Le régiment de M. Richet y prit part, mais notre confrère ne peut s'empêcher de déplorer les horribles représailles qui furent commandées par les chefs eux-mêmes saisis d'une sorte de délire. « Six cents prisonniers tombés en notre pouvoir furent immédiatement passés par les armes.... Ces mesures ajoutèrent un motif de plus à la haine que le peuple espagnol nous avait vouée. »

Dans la soirée de cette fatale journée, notre compatriote n'oublia pas d'aller faire visite à M. Gorey, qui le reçut avec joie et l'accueillit comme un bon ange ; car, n'appartenant pas à un corps, il était logé isolément en ville, et ses jours étaient grandement menacés. M. Richet rencontra aussi un de ses compatriotes, Guitton, pharmacien aide-major, qui fut très-heureux d'accepter quelques gorgées prises à sa gourde ; ils étaient loin de penser alors qu'ils devaient se retrouver, quelques mois plus tard, prisonniers de guerre sur les pontons de Cadix.

Dans de telles conjonctures, nos soldats devaient toujours être sur le qui-vive, car souvent les Espagnols profitaient de leur sommeil pour les assassiner.

La gale reparut chez un grand nombre de nos soldats, le service alors devint fort pénible. « C'était en quelque sorte les officiers de santé qui commandaient le régiment, dit M. Richet, et les évolutions que nous lui faisions faire avaient quelque chose de plaisant. Chaque jour nous conduisions nos soldats sur les bords du Mançanarez, où nous leur faisions prendre un bain qui se prolongeait plus ou moins selon la température. En sortant de là nous les dirigions au pas accéléré vers quelque pli de terrain, où, dans le naturel le plus complet, nous les formions en longues files et leur faisions faire des manœuvres à l'aide

desquelles ils pouvaient, en s'entr'aident, se frictionner toutes les parties du corps atteintes de cette dégoutante maladie. On se ferait difficilement une idée de l'aspect étrange que présentait cette masse d'hommes ainsi occupés. Comme le soufre entrait pour beaucoup dans le traitement mis en usage, tout le camp et les environs furent infectés de son odeur. Heureusement cette affection céda assez promptement.

M. Richet ne tarda pas, malgré ses nouvelles et nombreuses occupations, à sentir le vide de la vie des camps; quelques jeux et des exercices du corps, dit-il, ne peuvent longtemps suffire aux personnes qui sentent le besoin de l'étude et qui en ont l'habitude. Il fait alors l'histoire de la situation politique conforme à ce qu'en a dit depuis M. Thiers. Il donne ensuite de très-longs détails sur la ville de Madrid, ses habitants, leurs mœurs, ses institutions, etc. L'existence qu'il mena dans cette ville, malgré les inquiétudes constantes auxquelles il était en but, lui parut assez agréable, surtout parce qu'il sut y trouver bien des sujets d'observation et d'étude; cependant c'est avec joie qu'il accueillit l'ordre de partir, qui lui fut donné le 2 juillet. Son régiment allait renforcer la division du général Dupont, qui était aux prises avec une armée espagnole au delà des gorges de la Sierra-Morena, cette haute chaîne de montagnes qui sépare la Nouvelle-Castille et la Manche de l'Andalousie.

Je lui laisse ici la parole. « M. Gory, en recevant ma visite d'adieu, tenta de me retenir en m'offrant de me mettre en réquisition pour l'hôpital militaire de Madrid, et de me faire remplir près de lui les fonctions de secrétaire. Il m'assurait que mon avancement n'en souffrirait pas et que j'éviterais ainsi les dangers et les fatigues de cette expédition dont il semblait prévoir les suites funestes.

Cette bienveillante protection que je ne devais qu'à ma jeu-

nesse et à ma qualité de compatriote, ne put me décider à rester. Notre digne chef ne pouvant vaincre mon obstination, mit le comble à ses bontés en m'offrant de puiser dans sa bourse pour faire face aux circonstances difficiles dans lesquelles nous ne pouvions manquer de nous trouver en nous éloignant du grand quartier-général. Bultingaire, qui était en réquisition à l'hôpital de Madrid, pouvait y rester ; mais, en apprenant mon départ, il sollicita et obtint l'autorisation de partir avec notre colonne. »

Une personne haut placée et pouvant être parfaitement renseignée, fit connaître au jeune sous-aide tous les dangers auxquels il allait être exposé, et lui repréSENTA la situation du général Dupont comme des plus critiques. Des offres très-séduisantes, pour le soustraire à ces périls, étaient faites à M. Richet. « Mais heureusement, dit-il, la voix du devoir parla plus haut et je partis. »

Le voilà donc en campagne et quelle horrible campagne ! Il est impossible que je retrace ici toutes les aventures où notre confrère eut à montrer sa bravoure et sa fermeté, mais je ne puis m'empêcher de citer un passage des souvenirs de M. Richet qui fait bien comprendre toute l'atrocité de cette guerre.

« Cette gorge (une de celles qu'ils traversèrent dans la Sierra-Morena), cette gorge conservait de nombreuses traces de la cruauté et de la barbarie des espagnols : c'étaient, ça et là, des cadavres suspendus par les parties sexuelles aux arbres de la route ; c'étaient des corps horriblement mutilés gisant sur les bords du chemin, et qui témoignaient du genre de mort auquel on les avait soumis. Aux uns on avait coupé le nez et les oreilles, aux autres on avait arraché la langue, crevé les yeux, et enlevé les parties génitales ; d'autres, enfin, avaient subi toutes ces mutilations ; il n'est sorte de supplice que ces sauvages n'aient imaginé pour rendre plus douloureux

les derniers instants de leurs victimes. La plume refuse de re-tracer tout ce que nos yeux ont vu en fait de cruautés.

» Pendant le court séjour que nous fimes en ces lieux, théâtre de tant d'horreurs, je fus assez heureux pour arracher à la mort un de nos soldats que ces brigands soumettaient aux plus cruelles épreuves.

» .... Ceux que nous appelions des brigands, étaient en général des hommes qui, lors du passage d'un corps de troupes, étaient dispersés dans les champs, la pioche ou la bêche à la main, et qui, quand le gros de cette troupe était passé et se trouvait à une certaine distance, échangeaient l'instrument aratoire contre un fusil caché dans un sillon ou dans des broussailles et faisaient feu sur des soldats que la fatigue et les maladies forçaient à rester en arrière. Ils étaient devenus d'une audace telle qu'ils venaient assassiner à quelques portées de pistolet de notre arrière-garde les hommes atteints de dysenterie qui s'arrêtaient pour satisfaire à leurs besoins. »

Le patriotisme des Espagnols, exalté jusqu'à une sorte de frénésie, ne pouvait rien contre la bravoure de nos soldats qui, en rase campagne, ne connaissaient point d'obstacles ; mais le climat auquel ils n'étaient pas habitués, la configuration montagneuse du pays qui gênait les communications, et, par suite le ravitaillement, constituaient des difficultés très-sérieuses que plusieurs de nos généraux ne surent pas vaincre, et nous conduisirent à cette lamentable capitulation de Baylen qui livra aux espagnols un corps français de vingt mille hommes et restera pour le général Dupont un opprobre éternel. Plusieurs historiens, je le sais, ont pris sa défense et le regardent comme plus malheureux que coupable ; malheureusement pour lui, sa conduite à la rentrée des Bourbons en France vint mettre le sceau à son infamie. Vous pensez bien que M. Richet qui fut une de ses victimes, n'est pas pour lui porté à l'indulgence ; le récit et l'appré-

ciation qu'il fait de ces déplorables évènements me paraissent d'une rigoureuse équité ; on les lira avec émotion, même après les belles pages que M. Thiers leur a consacrées dans les tomes VIII et IX de sa magnifique histoire.

Maintenant commence une partie bien pénible de ma tâche, celle de vous raconter les souffrances, les tortures physiques et morales de notre confrère à partir de la capitulation de Baylen dans laquelle il se trouva compris avec les divisions Vedel et Dufour, contrairement à la foi des gens. Vous savez en effet qu'une seule division, la division Barbou, était investie par l'ennemi ; les deux autres que j'ai nommées d'abord, placées hors d'atteinte des Espagnols et parfaitement libres de leurs mouvements, pouvaient aisément s'échapper et même venir délivrer le général Dupont ; mais les Espagnols qui étaient vainqueurs par hasard, avaient perdu toute raison, tout sentiment de justice, et furieux, poussant des cris de cannibales, menaçaient d'égorger la division Barbou tout entière si le général Vedel continuait son mouvement de retraite. Cette menace était une infamie qu'il eut fallu braver, mais le sort en était jeté, et cet homme si doux, si serviable, si sensible aux douceurs de l'amitié, si humain, allait expier par six années de tortures l'ambition insensée de celui qui tenait alors en main les destinées de la France ! Que dis-je, six années de tortures ! sa vie tout entière a été empoisonnée par les souffrances résultant de maladies contractées sur ces odieux pontons, et combien de fois le vœu de la mort n'a-t-il pas traversé son esprit ! Combien de fois n'a-t-il pas regretté de ne pas être tombé sur un champ de bataille ! Mais il avait une philosophie aussi ferme que douce et jamais ne se livra sur lui-même à une lâche tentative. Pour ceux qui auront lu ce qu'il eut à souffrir, cela paraîtra sûrement un héroïsme plus grand que celui du soldat qui court au-devant de la mitraille.

Une des premières scènes dont fut témoin M. Richet après la capitulation, est ainsi racontée : « En parcourant les rues de la ville pour me rendre au logement qui m'était assigné, je longeai une maison de chétive apparence d'où s'échappèrent des gémissements qui appellèrent mon attention. Je m'arrête, j'écoute, ce sont des Français. J'entre avec précipitation et vois le plus affreux spectacle qu'on puisse imaginer. Vingt malheureux sont là, gisants sur de méchants grabats, tous atteints de blessures extrêmement graves, datant d'une quinzaine de jours, et n'ayant pas encore été pansées. C'étaient des soldats de la division du général Dupont qui, après un combat, avaient été entassés dans ce réduit, où ils n'avaient eu pour tout secours que de l'eau vinaigrée qu'un pharmacien du voisinage se hasardait de leur distribuer furtivement pendant la nuit.

Dès qu'ils m'aperçurent, ceux de ces infortunés qui avaient encore la force de se faire entendre, m'exprimèrent combien ils étaient heureux de ma visite ; d'autres plus affaiblis réclamaient par des signes le secours de mon art ; quelques-uns, près d'expirer, semblaient se ranimer à la vue de celui qu'ils regardaient comme un sauveur. Les blessures de tous ces malheureux étaient des coups de feu d'une extrême gravité. Chez plusieurs des membres entiers étaient frappés de gangrène ; d'autres, atteints de plaies pénétrantes, soit à la poitrine, soit à l'abdomen, avaient ces régions envahies par des vers ; les uns avaient le teint hâve, terreux, les autres avaient le visage injecté d'une rougeur fébrile. Leurs grabats, d'une malpropreté dégoûtante, étaient chargés de matières fécales, de sang, de suppuration et de toutes sortes de vermines. C'était horrible à voir ! Il ne m'était pas possible d'arracher à la mort ces victimes de la barbarie espagnole, mais je pouvais, en pansant leurs blessures et en les berçant de l'espoir d'un

changement de position, relever leur moral et adoucir leurs derniers instants. Je m'empressai de remplir ce pieux devoir en consacrant à ces malheureux les heures de repos qui m'étaient accordées. Je fis, avec le peu de linge que j'avais et celui que je trouvai dans ce réduit, des bandes, des compresses et de la charpie, et j'appliquai des appareils sur ces affreuses blessures. »

De semblables scènes, tout horribles qu'elles fussent, n'étaient rien encore auprès de ce qui restait à voir à notre malheureux confrère ; mais les heureux dons de la jeunesse le soutenaient si bien dans ses misères, qu'il lui suffisait de quelques heures de répit, de quelques attentions de ses hôtes pour le rendre heureux. Atteint de dysenterie, il fut logé pour quelque temps chez un habitant honnête, simple artisan cordonnier dont la famille eut pour lui quelques attentions, et son cœur oublia vite toute amertume pour s'ouvrir à la reconnaissance.

C'est dans les marches et contre-marches qu'on fit faire aux prisonniers avant de les conduire à Cadix, que M. Richet ressentit les premières atteintes de rhumatisme dont il eut tant à souffrir depuis. Dans ce voyage la conduite du peuple espagnol à l'égard des Français fut atroce. Ceux-ci étaient poursuivis à coups de pierre, et souvent à coups de couteau par les hommes ; les femmes leur crachaient à la figure, les enfants leur jetaient de la boue.

Dans certaines localités cependant, on exerçait à leur égard l'hospitalité la plus généreuse. C'était dans les endroits où l'influence des prêtres et des moines ne se faisait pas sentir. Il n'est que trop certain en effet que ceux-ci par leurs prédications furibondes, animaient le plus violemment les Espagnols, et qu'ils sont allés bien souvent jusqu'à présenter l'assassinat d'un français comme le plus sûr moyen de gagner le ciel.

On fit faire aux prisonniers un séjour à Almérie ; c'était la ville où ils pensaient devoir être, selon les termes de la capitulation, embarqués pour être transportés en France. Mais loin de voir approcher le terme de leurs souffrances, les malheureux furent informés qu'ils ne devaient plus compter sur l'exécution de la capitulation, qu'ils étaient prisonniers de guerre, et qu'ils devaient s'attendre à une captivité qui ne serait qu'une bien faible expiation de tous les torts qu'ils avaient eu à l'égard des Espagnols.

L'exécution suivit de près la menace ; elle fut plus sévère encore pour les pauvres soldats qui, après avoir été dépouillés comme leurs officiers, furent entassés dans des locaux étroits solidement cadenassés. Des maladies épidémiques ne tardèrent pas à sévir au milieu d'eux. On espérait par les mauvais traitements auxquels ils étaient en butte, les amener à prendre du service dans les régiments espagnols qui se formaient alors. Plusieurs, en effet, acceptèrent, mais avec l'intention bien arrêtée de faire défection à la première occasion.

Notre jeune frère, avec une grandeur d'âme vraiment héroïque, refusa de recourir à pareil subterfuge. Voici ce qu'il raconte :

« Le colonel gouverneur m'offrit aussi de me ranger sous le drapeau espagnol et crut me tenter en me faisant monter du grade de sous-aide à celui de major. Les termes de mon refus l'irritèrent au point qu'il me poussa brutalement hors de son appartement où il m'avait fait conduire pour entendre ses propositions. »

Si l'on remarque que la position qui lui était offerte, lui donnant un grade bien supérieur à celui qu'il avait dans l'armée française, devait vivement tenter son amour-propre, qu'il n'aurait point eu à prendre les armes contre sa patrie, n'ayant à faire qu'un service purement médical, qu'au

contraire, il aurait pu avoir des facilités beaucoup plus grandes pour venir au secours de ses compatriotes, on admirera comme moi cette héroïque délicatesse qui ne lui permit pas de se séparer de ses compagnons d'armes, devenus ses compagnons de captivité.

Pendant le séjour à Atmériea, les rrigueurs contre les prisonniers devenaient chaque jour plus cruelles ; on alla jusqu'à les priver de la lumière du soleil et rendre très-difficiles leurs communications au dehors, le tout sous prétexte de projets d'évasion, mais bien plutôt parce que les Espagnols s'irritaient de plus en plus de voir de nouveaux succès de nos armées. Ces rrigueurs furent portées à un tel point, que M. Richet n'hésite pas à admettre que les Espagnols, n'osant massacer leurs prisonniers, cherchaient à les détruire par les privations et les maladies.

Le mois de décembre fut encore employé à des marches qui conduisirent nos compatriotes dans la baie de Cadix, non sans renouveler pour eux les avanies qu'ils avaient eu à endurer dans leurs précédents voyages.

C'est le 2 janvier 1809 qu'une chaloupe conduisit à bord du ponton qui leur était destiné, les officiers compris dans la capitulation de Baylen ; de nouvelles tortures les y attendaient, auprès desquelles on peut compter pour peu de chose ce qu'ils avaient supporté jusque-là. Mais le récit en est au-dessus de mes forces et du temps dont je puis disposer ; je dois vous dire que dans cette analyse qui, sans doute, vous a paru si longue et que j'ai cru faire si courte, je suis à peine arrivé au tiers des souvenirs écrits qu'a laissés M. Richet. Le second cahier est consacré au séjour qu'il fit sur les pontons, et il semble que la lecture doive en être un peu monotone, mais bien loin de là. Il y avait dans l'esprit des Espagnols un génie de torture si fécond en inventions, dans celui des français une souplesse et des ressources si

grandes pour y échapper ; l'auteur en fait un récit tellement varié, qu'on le suit jusqu'au bout sans pouvoir s'arrêter. Mais ce récit est tellement navrant qu'on a bien de la peine, en le lisant, à retenir ses larmes. D'autres fois on est saisi d'admiration à la vue du courage et de l'audace héroïques de quelques-uns des prisonniers dans leurs tentatives d'évasion.

Il y a dans ce cahier bien des faits qui concernent personnellement M. Richet; je me borne à vous dire qu'il offrit ses services pour les prisonniers malades qu'on avait entassés sur un ponton hôpital. Le tableau qu'il en trace est horrible. Sur un effectif moyen de neuf cents à mille malades il en mourait chaque jour de vingt à trente qui étaient aussitôt remplacés par d'autres ; si bien que dans l'espace de quelques mois les deux hôpitaux flottants engloutirent plus de quatre mille hommes. Quelques individus seulement d'une vigueur exceptionnelle en sortirent sains et saufs, tous les autres moururent. N'est-ce pas épouvantable et doit-on s'étonner que M. Richet ait admis que les Espagnols avaient pour but de faire périr tous les prisonniers par les privations et les maladies, n'osant les tuer ouvertement.

Nos compatriotes demeurèrent environ deux ans sur les pontons espagnols, puis furent transportés d'abord en Angleterre, et ensuite en Écosse, où s'acheva leur captivité.

Le troisième cahier renferme l'histoire non moins variée, non moins curieuse, non moins émouvante de notre compatriote dans ces divers séjours. Dans l'impossibilité où je suis de prolonger ce récit, je suis obligé de vous renvoyer à ces cahiers eux-mêmes dont j'espère que la publication sera faite un jour et auxquels, dans ce cas, j'ose prédire des lecteurs. Je ne vous signalerai qu'une chose : c'est que les privations, et surtout l'insuffisance de l'alimentation, contribuèrent beaucoup à aggraver sa mauvaise santé. Il passa en dernier lieu quatre années dans la ville de Kelso, et la quitta le 3 juin de

l'année 1814 pour rentrer en France. Inutile de vous dire avec quelle émotion profonde ! Il ne trouve pas lui-même d'expression pour la rendre. Il croyait alors être au bout de ses malheurs ; les événements devaient bientôt le tirer de cette illusion.

Le nouveau gouvernement acceptait avec peine les services des débris des armées impériales. Après des sollicitations qu'il alla faire à Paris et qu'il ne put continuer que grâce à la générosité du bon M. Gorey, qu'il avait de nouveau rencontré, il reçut du nouveau ministre de la guerre, qui était ce même général Dupont, cause de tous ses malheurs, la désolante réponse que voici : « Monsieur Richet, ayant été fait prisonnier de guerre, a été rayé des controles et a cessé de faire partie des officiers de santé en activité. Il est juste, en conséquence, de lui délivrer une feuille de route avec l'indemnité de route accordée aux prisonniers de guerre. »

Il fallut donc s'acheminer vers Metz où le bonheur de revoir sa famille lui fit momentanément oublier ses six années de captivité et les inquiétudes de son avenir.

Il ne savait quelle carrière embrasser, lorsque le retour de l'île d'Elbe vint mettre fin à son indécision. Il s'empessa d'offrir ses services et fut envoyé à Longwy comme aide-major du neuvième bataillon des gardes nationales mobiles. Après le désastre de Waterloo, un corps d'armée d'environ 10,000 hommes, composé de Prussiens et de Westphaliens, sous le commandement du prince de Hesse-Hombourg, vint investir la place. Il fut repoussé une première fois et forcé de s'éloigner, ayant eu 500 hommes tués et près de 200 prisonniers, grâce à un corps franc d'environ 1100 hommes amenés de Metz par le général Mériage ; il revint quinze jours après, le 28 juillet et somma de nouveau le gouverneur de rendre la place. Les événements semblaient devoir faire cesser les hostilités, le gouverneur avait arboré l'étendard aux fleurs de

lys et fait acte d'adhésion au gouvernement des Bourbons , il ne crut cependant pas pouvoir permettre l'entrée d'une armée étrangère sans l'autorisation du roi. Il demanda une suspension d'armes, afin de pouvoir envoyer à Paris demander des instructions. La dépêche du ministre de la guerre qui fut rapportée au commencement de septembre, ordonnait formellement au général de conserver la forteresse de Longwy au roi et à la patrie , et de la défendre avec sa valeur accoutumée. Le gouverneur ne crut pas cependant devoir s'opposer au départ des gardes nationaux qui voudraient profiter de l'ordonnance de licenciement. Il ne lui resta qu'environ 300 hommes avec lesquels il défendit la place, c'étaient 300 héros qui firent des prodiges de valeur , et M. Richet , témoin oculaire de leur valeureuse défense et y prenant part lui-même , nous fait tressaillir au récit de leurs beaux faits. C'est une page d'histoire qui , plus que tout le reste peut-être , mérite d'être conservée. L'héroïque défense de Mazagran me paraît moins étonnante que l'épisode du blockhaus si bien raconté par M. Richet.

Le résultat cependant ne pouvait être douteux , et pour la seconde fois , notre malheureux compatriote eut la douleur de se voir prisonnier de guerre. Les Allemands ne se montrèrent pas moins durs pour lui que les Espagnols et les Anglais. Heureusement que cette fois l'épreuve ne fut pas de longue durée.

De retour à Metz , la position financière de ses parents ne lui permettant pas d'aller dans une faculté pour y prendre ses grades , il sollicita de nouveau du service. En vertu d'une décision nouvelle , les anciens officiers de santé n'étaient réintégrés dans l'armée que s'ils consentaient à descendre d'un grade , et encore dut-il subir l'examen d'aide-major pour obtenir le grade de sous-aide. Il fut bien sensible à cette injustice, les appointements si faibles qu'il recevait (66 fr. 66 cent.

par mois) ne lui permettaient guère de restaurer sa santé délabrée ; heureusement que trois mois après, il fut nommé aide-major et envoyé à Strasbourg ; il profita de son séjour près de la faculté pour se livrer à l'étude avec ardeur, mais il eut bientôt lieu de s'en repentir. Sa santé qui avait éprouvé de rudes échees pendant sa captivité, s'altéra gravement : une affection rhumatismale contractée dans les prisons, porta son action sur l'encéphale et le força au repos. Je lui laisse la parole pourachever l'histoire de sa carrière militaire :

« Après avoir tenu garnison à Sedan et à Toulon, je fis avec mon régiment la campagne de 1823 en Espagne. Sous l'influence d'un climat chaud, j'éprouvai une amélioration sensible, et je rentrai en France en 1825 pour aller tenir garnison à Belle-Ile en mer. Peu après je passai avec mon grade au 2<sup>e</sup> régiment de carabiniers qui se formait à Pont-à-Mousson. Le titre de docteur était une condition *sine qua non* de l'avancement, je faisais tous mes efforts pour y parvenir, et profitant d'une permission de mon colonel pour aller à Metz, je fis une fugue sur Strasbourg pour y passer quelques examens, et une fois en train je poussai la chose jusqu'au bout, et pus remettre, en rentrant au régiment, un exemplaire de ma thèse au chef du corps, en réponse aux reproches qu'il m'adressait sur la durée de mon absence.

» Muni du titre de docteur en médecine, je demandai au conseil de santé de passer dans les hôpitaux, et obtins d'être nommé en 1827 médecin en chef des salles militaires de l'hospice civil de Neuf-Brisach, où je succédaï à M. Gasté, comme chargé de service; comme médecin de la douane et comme médecin cantonal. A tout cela j'ajoutais une clientèle qui rendait la position très-avantageuse, et m'y fixa pendant six années que je regarde comme les plus heureuses de ma carrière militaire, tant sous le rapport de

l'intérêt que par d'excellentes relations dont je conserve un agréable souvenir.

» En 1832, songeant à l'avenir, je sollicitai de l'avancement et fus nommé chirurgien-major au 34<sup>e</sup> de ligne. Dans la même année, je passai au 4<sup>e</sup> dragons sur la demande du colonel, et y restai jusqu'en 1839, époque à laquelle je pris ma retraite, et revins à mon point de départ, rapportant de cette longue pérégrination des souvenirs de toutes sortes et des infirmités présageant une pénible vieillesse. »

Jusqu'à présent, Messieurs, je vous ai entretenu longuement du caractère de M. Richet et surtout de ses aventures, mais fort peu de ses travaux scientifiques ; c'est de ces derniers que je dois maintenant vous parler. Je vous ai dit cependant qu'il était laborieux ; nous trouvons en effet dans ses souvenirs une foule d'observations médicales pleines de justesse et qui témoignent d'un esprit éclairé et réfléchi. Il avait su se procurer la *Nosographie philosophique* de Pinel pendant sa captivité sur les pontons, dont le séjour n'était cependant guère favorable à l'étude. Plus tard, et surtout à l'hôpital de Neuf-Brisac, il eut un champ beaucoup plus commode d'observations médicales, et il en profita. C'est en 1826 qu'il soutint sa thèse à la faculté de médecine de Strasbourg, elle est intitulée : *Observations et réflexions relatives à l'efficacité du quinquina dans les névralgies intermittentes et à un nouveau mode d'administration de ce remède dans ces affections.*

Elle contient six observations dont la première surtout a beaucoup de développement. Il n'est pas mal aisé de voir que c'est de lui-même qu'il s'agit. L'emploi du sulfate de quinine dans les névralgies, qui nous est très-familier aujourd'hui, était nouveau à cette époque ; il devait alors être accepté d'autant moins facilement que la doctrine de

Broussais était alors en grande faveur, et certes elle était tout opposée à l'emploi du sulfate de quinine dans ce cas. Aussi M. Richet a-t-il parfaitement raison quand il dit : La doctrine du professeur du Val-de-Grâce, qui du reste a fait faire un grand pas à la médecine par ses vues lumineuses sur les phlegmasies, me paraît surtout défectueuse en ce qu'elle s'arrête pour ainsi dire exclusivement à la considération du siège des maladies. Nul doute que cette considération ne soit en pathologie d'une très-haute importance ; mais il me semble qu'il n'est pas moins nécessaire de remonter aux causes des maladies, afin de pouvoir déterminer, sinon leur essence, du moins leur nature thérapeutique.

Nous sommes obligés de suspendre notre jugement sur le nouveau mode d'administration du quinquina qu'il propose. Il consiste à priser à très-petites doses, par le nez, la poudre de quinquina rouge mêlée à un peu de tabac ; n'ayant jamais expérimenté ce mode d'emploi, nous ne savons quels résultats il peut fournir. J'ignore même si, sur la fin de sa carrière, M. Richet avait conservé à cet égard les mêmes idées.

C'est en 1843 que nous eûmes l'avantage de recevoir M. Richet parmi nous. Il fit hommage à la Société de trois observations relatives à l'efficacité de l'extrait aqueux de ratanhia contre les fissures à l'anus. M. Maréchal, qui vous en a rendu compte, rappelait dans ses conclusions l'expérience pratique et les honorables services de notre compatriote. Dans la même année, M. Richet vous présentait un mémoire où la question du service médical des campagnes était étudié avec soin ; l'expérience propre de M. Richet, qui avait été médecin cantonal à Neuf-Brisac, lui donnait une grande autorité en cette matière. « Un médecin instruit, placé au centre d'un canton, est une providence pour ses habitants, disait notre collègue, non-seulement il peut faire beaucoup de bien, il peut aussi, par ses conseils et son

influence, éviter beaucoup de mal, contribuer à l'extinction de ce charlatanisme hideux dont nos malheureux paysans sont si souvent victimes, et contribuer à détruire de fâcheux préjugés.... Oui, Messieurs, le médecin cantonal devrait, dans sa mission philanthropique, écouter toutes les plaintes, soulager les misères, comprendre la douleur physique aussi bien que la douleur morale, et devenir le guide des populations ignorantes groupées autour de lui. Mais, comme l'exprime M. Richet, il ne faut pas que ces devoirs multipliés trouvent dans leur accomplissement leur unique récompense ; il ne faut pas qu'après des victoires remportées au lit des malades, après avoir traversé les champs pestilentiels d'épidémies dangereuses, nos collègues, nouveaux Bélisaïres, aillent recevoir l'obole du pauvre des mains de l'administration. Aux grands services sont dûs de grandes récompenses ; le talent exige le tribut du talent, et le prix qui n'atteint point la hauteur des devoirs ou des charges, semble par cela même en amoindrir l'importance, en obscurcir l'éclat. On parle sans cesse du zèle, du dévouement que notre profession exige ; on en parle surtout quand il s'agit de récompenser ; c'est la réponse banale des bureaucraties passées et présentes aux justes réclamations du médecin ; eh ! Messieurs, ne voyez-vous pas qu'on abuse sans cesse de votre longanimité, et que par suite d'une habitude prise, on met à contribution gratuite votre savoir, votre zèle, votre délicatesse et votre honneur. L'institution des médecins cantonaux, tels qu'ils sont organisés et rétribués, repose sur cette appréciation toute idéale des devoirs que notre profession doit entraîner. Il suffira d'en faire sentir l'injustice pour que l'administration du département, si éclairée d'ailleurs, si disposée vers le bien, concilie la haute moralité de la profession avec les exigences péculiaires de la vie. »

24500277 F - 263 - 2216

En 1847, M. Richet fut nommé membre honoraire ; à propos de cette mutation de titre, je ne puis faire mieux que de vous rappeler ce qu'en disait mon prédécesseur, M. Cazalas. « Vous avez appris, avec un sentiment pénible, que l'état valéitudinaire de notre collègue, M. Richet, ne lui permettait plus de prendre une part active à nos travaux. En vous exprimant ses regrets, il vous priait d'échanger son titre de membre titulaire contre celui plus modeste d'associé résidant, conservant ainsi l'espoir et le droit de continuer ses relations avec la Compagnie. Vous avez pensé, Messieurs, que ce titre de résidant était, pour notre honorable collègue, au-dessous de son mérite, tant à cause de son ancienneté que des services qu'il a rendus à la Société.

» Sur la proposition du bureau, et après un avis favorable de la commission d'enquête, vous avez rendu à M. Richet la justice qu'il méritait en inscrivant son nom sur la liste de vos membres honoraires. »

C'est par cet hommage, rendu à notre frère et dont il fut vivement touché, que je veux terminer cette notice.

— — — — —  
Béziers, typ. J. Verrouais.